



Sauveteur secouriste du travail (SST)

Programme mis à jour le 23/01/2023

Le SST est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise, et d'être acteur de la prévention dans l'entreprise

L'activité de sauveteur secouriste du travail s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise ou d'un établissement tiers dans lequel il intervient.

Cadre légal :

Cette mission répond aux obligations fixées par le code du travail qui impose à l'employeur de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (art. L.4121-1) ainsi qu'à l'obligation d'organisation des secours (art. R.4224-16) et la présence de secouristes (art. R.4224-15). L'action du SST s'intègre également dans les obligations faites à l'employeur en matière de prévention des risques professionnels. Elle s'exerce dans le respect des conditions définies par l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient.

Public visé

Tout public

Prérequis

Savoir lire et écrire le français

Objectifs pédagogiques

- 1- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours
- 2- Identifier les dangers persistants et les traiter de manière appropriée
- 3- Examiner la victime
- 4- Garantir une alerte appropriée
- 5- Secourir la victime de manière appropriée
- 6- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- 7- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- 8- Participer à des actions de prévention des risques

Programme de la formation

Demi-journée 1 :

Préventions des risques professionnels, le rôle du SST

Demi-journée 2 :

Protection, alerte, étouffement, hémorragie

Demi-journée 3 :

Plaies, brûlures, malaises, traumatismes, inconsciences

Demi-journée 4 :

Epreuve de certification



Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situation par des accidents simulés. Questionnement sur les mesures pouvant être mises en place.

Moyens pédagogiques

Outils pédagogiques :
Supports pédagogiques numérisés
Aide-mémoire SST

Matériel de simulation



5-10 personnes



2 jours (14h)



9h00-12h00
13h00-17h00



Formateur SST

Modalités d'évaluation

2 Epreuves en fin de formation : une mise en situation, et un questionnement du formateur. Chaque épreuve permet de vérifier l'acquisition de 4 compétences selon les critères de la grille de certification.

Un essai supplémentaire est possible en cas d'échec.

Certification des compétences

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

Le certificat SST, délivré par l'INRS, valable 24 mois, sera remis dans les jours qui suivent la formation.

Tarif

En inter : 240€ TTC / personne

En intra : 1300€ TTC pour une session complète

Lieu

CFPL, La Landelle 81 700 Palleville.

La salle de formation vous sera précisée sur la convocation.

Délai d'accès en formation

L'inscription est possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles.



AEP de La Landelle

81700 Palleville - SIREN 338 370 323 -

www.lalandelle.org

Enfance/Famille . Formation . Insertion



Accessibilité



Nous sommes à votre écoute pour toutes questions relatives à l'accessibilité aux personnes porteuses d'un handicap. Merci de contacter notre référent handicap : ram.alibay@lalandelle.org

Résultats des années précédentes



▶ Taux de réussite 2022 : 100% (33 personnes)
▶ Evaluation de satisfaction 2022 : 4,88 / 5

